



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 8 novembre 2022.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 18h45.	
Résolution #CÉ 22/23-50	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Rébecca Allard, parent Michèle Chabot, parent Dominic Décary, enseignant Anik Denicolaï, enseignante Lydia Desmarteau, parent Viviane Fournier-Gamache, enseignante Johanne Le Blanc, directrice Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent Nadia Turcotte, parent Absence : Frédéric Ouellet, parent	Constat
Résolution #CÉ 22/23-51	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Isabelle Tardif, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022	Adoption

Durée	No	Sujet		Objet
		<p>POINTS DE DÉCISIONS :</p> <p>8. Campagne de financement : distribution des agrumes semaine du 5 décembre</p> <p>9. Évaluation du projet éducatif</p> <p>10. Présentation du tableau des sorties éducatives (approbation)</p> <p>11. Changement horaire 6 octobre pour course des couleurs : dîner de 11h45 à 13h (entériner l'approbation par courriel)</p> <p>12. Rénovation de la bibliothèque</p>	<p>POINTS D'INFORMATION</p>	
		<p>13. Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>14. Parole à la responsable du service de garde</p> <p>15. Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>16. Parole aux membres</p> <p>17. Parole à la présidente</p> <p>18. Parole à la direction</p> <p>19. Parole au public</p> <p>20. Levée de la séance</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>		
	4-	<p>Parole au public</p> <p>Rien à ajouter.</p>		
	5-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Madame Nadia Turcotte remercie les membres d'avoir accepté le maintien de la présente séance, malgré le fait qu'ils aient été avisés du fait que le CÉ n'aurait pas quorum. En effet, monsieur Frédéric Ouellet a avisé la direction et la présidente de sa démission du CÉ. Par le fait même, il est de mise de procéder à l'élection d'un autre parent au sein du CÉ, dès que possible.</p>		
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Madame Johanne Le Blanc remercie les membres de leur présence et leur souhaite la bienvenue.</p>		
Résolution #CÉ 22/23-52	7-	<p>Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Lydia Desmarreau.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>		Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
	8-	<p>Campagne de financement : distribution des agrumes semaine du 5 décembre</p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe que les commandes d'agrumes seront livrées dans la semaine du 5 décembre. Toutefois, compte tenu des difficultés présentes au niveau des transports et de la pénurie de main d'œuvre, la compagnie n'est pas en mesure de nous donner une date précise de livraison dans l'immédiat. L'école devrait être informée de la date exacte, une semaine avant la livraison. Afin de bien planifier le nombre de bénévoles nécessaires au bon déroulement de la distribution des commandes, la direction se chargera de confirmer le nombre total des commandes effectuées. Le gymnase semble être le lieu le plus approprié pour procéder à la distribution, c'est donc le lieu choisi pour la livraison.</p> <p>La direction mentionne que la Pépinière Abbotsford est venue présenter une campagne de financement. Celle-ci offre la possibilité de commander une diversité de ses produits en ligne, au moyen d'un catalogue. Compte tenu que notre municipalité compte 2 pépinières importantes (Pépinière Auclair et Pépinière Soleil) dont l'une des propriétaire siège au CÉ, il apparaît pertinent de prioriser l'achat local pour une campagne de financement de cet ordre. Madame Lydia Desmarteau (Pépinière Auclair) envisage la possibilité d'offrir une campagne de financement similaire au printemps prochain, en partenariat avec la Pépinière Soleil. Afin que madame Desmarteau ne se retrouve pas en situation de conflit d'intérêt vu son siège au CÉ, madame Le Blanc effectuera les vérifications nécessaires.</p>	Information
Résolution #CÉ 22/23-53	9-	<p>Évaluation du projet éducatif</p> <p>Madame Johanne Le Blanc présente aux membres le document <i>Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif</i>. Tel que lors des évaluations antérieures, des jetons de couleur ont été attribués dans le but d'évaluer l'atteinte de chacun des objectifs du projet éducatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeton rouge : cible non atteinte ✓ Jeton jaune : à surveiller ✓ Jeton vert : en voie de réalisation <p>Il est observable, à travers tous les établissements du CSSP, que la situation extraordinaire provoquée par la pandémie, au cours des deux dernières années, a eu un impact négatif sur la réussite scolaire des élèves. En effet, davantage d'élèves se retrouvent en situation à risque.</p> <p>La sous-participation des filles en sport demeure à ce jour une préoccupation importante.</p>	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Par conséquent, les objectifs 1, 2.1, et 2.2 se voient attribuer la couleur rouge alors que les objectifs 3.1, 3.2, 4 et 4.1 se voient attribuer la couleur verte.</p> <p>Les membres approuvent à l'unanimité.</p>	
Résolution #CÉ 22/23-54	10-	<p>Présentation du tableau des sorties éducatives (approbation)</p> <p>Madame Johanne Le Blanc distribue le document <i>suivi des activités éducatives et complémentaires</i>. Pour l'année scolaire en cours, un montant de 29\$ par élève sera encore accordé par le gouvernement pour les sorties éducatives. Les activités qui se déroulent à l'école ne peuvent être considérées comme des sorties scolaires. Il est à noter que seulement les activités sportives ou ludiques peuvent être chargées aux parents. Tel qu'antérieurement mentionné, un sondage sera acheminé aux parents. Par conséquent, les montants prévus pour toutes sorties dites éducatives doivent être déboursés par l'école.</p>	Approbation
Résolution #CÉ 22/23-55		<p>Madame Johanne Le Blanc propose que l'école assume un montant total de 6000\$ en vue des sorties pédagogiques des élèves. Ce montant sera prélevé du budget de la mesure <i>écoles accessibles et inspirantes</i>.</p> <p>Madame Rébecca Allard propose l'approbation des sorties éducatives proposées.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p>Madame Rébecca Allard propose d'approuver d'utiliser 6000\$ du budget de la mesure <i>écoles accessibles et inspirantes</i>.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	
Résolution #CÉ 22/23-56	11-	<p>Changement horaire 6 octobre pour course des couleurs : diner de 11h45 à 13h (entériner l'approbation par courriel)</p> <p>Madame Michèle Chabot propose d'entériner l'approbation antérieurement effectuée par les membres via courriel.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 22/23-57	12-	<p>Rénovation de la bibliothèque</p> <p>Madame Isabelle Tardif informe les membres que le conseil des élèves et les membres du comité bibliothèque s'unissent afin de s'investir dans un projet de rénovation de la bibliothèque de l'école. Pour se faire, le comptoir d'entraide de Saint-Jean-Baptiste offre un don de 3000\$. De plus, la direction propose d'utiliser un montant de 5000\$ prélevé du fond à destination spéciale afin de mener à terme ce beau projet.</p> <p>Il est proposé par madame Isabelle Tardif d'approuver l'utilisation du montant de 5000\$ du fond à destination spéciale pour rénover la bibliothèque de l'école.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	Approbation
	13-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'amitié</p> <p>Madame Nadia Turcotte applaudit les enseignants(es) qui ont su proposer des entrées/sorties éducatives diversifiées et intéressantes, malgré toutes les impasses rencontrées. De plus, madame Turcotte souhaite saluer l'instauration de l'activité badminton sur l'heure du diner. Finalement, elle souhaite féliciter l'implication de madame Vivianne Fournier-Gamache et des autres membres du personnel qui travaillent actuellement à monter la comédie musicale <i>Chantez!</i> avec la chorale de l'école. La représentation aura lieu le 5 mai.</p> <p>Madame Johanne Le Blanc félicite l'équipe-école pour son implication dans le projet <i>épouvantails</i> dans les nouveaux jardins du curé, près de la classe extérieure. Madame Le Blanc tient aussi à applaudir le conseil des élèves qui peut compter sur des membres structurés et investis.</p> <p>Madame Isabelle Tardif partage son enthousiasme quant à la qualité des photos prises par monsieur Alex Bernard (orthopédagogue) lors des activités. Madame Michèle Chabot en profite pour souligner l'initiative de monsieur Bernard d'offrir des ateliers de photographie aux élèves.</p> <p>Madame Anik Denicolai souligne l'implication des jeunes filles qui participent au projet collations à la cafétéria. Par ailleurs, elles ont réussi à offrir une production de 275 cupcakes lors de la collation spéciale la journée de l'Halloween.</p> <p>Madame Lydia Desmarteau félicite les 5 élèves de 6^{ième} année qui ont fait une demande dans le programme multisports de l'école Ozias-Leduc; ils ont tous été acceptés.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	14-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Madame Sonia Poliseo avise les membres que les journées pédagogiques des 24 et 25 novembre se dérouleront à l'école. Par ailleurs, les enfants seront invités à produire des banderoles en vue de faire une parade dans les rues, en lien avec la journée de l'enfant.</p>	Information
	15-	<p>Parole au représentant du comité de parents</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	16-	<p>Parole aux membres</p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	17-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Madame Nadia Turcotte remercie les membres de leur présence.</p>	Information
	18-	<p>Parole à la direction</p> <p>Madame Johanne Le Blanc remercie les membres et leur souhaite un bon retour à la maison.</p>	Information
	19-	<p>Parole au public</p> <p>Rien à ajouter.</p>	
Résolution #CÉ 22/23-58	20-	<p>Levée de la séance</p> <p>Il est proposé par madame Anik Denicolai et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h47. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Nadia Turcotte
Présidente

Johanne Le Blanc
Directrice

Guylaine Thivierge
Secrétaire